

# »» Diagnostic Express »»



Chers membres,

Nous avons pris connaissance, lors de la conférence de presse du 17 août du premier ministre François Legault, des propos du gouvernement du Québec concernant l'obligation des professionnels de la santé à se faire vacciner. Une commission parlementaire sur ce sujet est prévue dans la semaine du 23 août. Plusieurs questions trouveront réponses à l'issue de cette commission. Dans l'intervalle, nous avons tout de même préparé une foire aux questions comprenant les réponses à l'ensemble des questions qui nous ont été posées antérieurement. Nous avons aussi ajouté à cette foire aux questions quelques ressources qui pourraient vous intéresser. Cette foire aux questions sera évolutive et sera mise à niveau à la conclusion de la commission parlementaire.

Si vous ne trouvez pas réponse à certaines de vos questions, nous vous invitons à contacter l'Ordre à l'adresse suivante : [info@ordredeschiropraticiens.qc.ca](mailto:info@ordredeschiropraticiens.qc.ca). Nous ne serons toutefois pas en mesure de fournir des réponses aux questions de nature hypothétique, puisque des enjeux différents seraient à considérer.

Nous vous remercions encore une fois pour votre collaboration et votre résilience depuis plusieurs mois déjà.

Lisez la foire aux questions :

[https://www.ordredeschiropraticiens.ca/app/uploads/2021/08/FAQ-vaccination\\_17-aout-2021-VF.pdf](https://www.ordredeschiropraticiens.ca/app/uploads/2021/08/FAQ-vaccination_17-aout-2021-VF.pdf)



### **Traduction du guide sanitaire et des questionnaires de triage**

Nous travaillons toujours sur la traduction du guide sanitaire et des questionnaires de triage (annexes 1 et 2). Les membres seront avisés rapidement de leur publication.